

Distr. générale 11 août 2016 Français

Original: anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2516/2014* **

Communication présentée par : S. P. B. et autres

Au nom de : Les auteurs État partie : Danemark

Date de la communication : 19 décembre 2014

Question de fond : Expulsion vers l'Italie

À sa réunion du 30 mars 2016, le Comité des droits de l'homme a décidé de cesser l'examen de la communication n° 2516/2014, les auteurs et l'État partie étant parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et les auteurs et leurs deux enfants mineurs ne risquant plus d'être expulsés.

GE.16-13900 (F) 010517 020517





^{*} Adoptée par le Comité à sa 116^e session (7-31 mars 2016).

^{**} Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Yadh Ben Achour, Lazhari Bouzid, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Yuji Iwasawa, Ivana Jelič, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Sir Nigel Rodley, Victor Manuel Rodríguez Rescia, Fabián Omar Salvioli, Dheerujlall Seetulsingh, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany, Konstantine Vardzelashvili et Margo Waterval.